

T 1450104 SIAOG

MINISTERE DE L'EDUCATION

NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

BEAUX- ARTS

A R R E T E

Direction des Services
d'Architecture - Sites

Le Ministre de l'Education Nationale,

Beaux-Arts

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de l'Aveyron dans sa séance du 4 février 1943

A R R E T E :

ARTICLE 1° - Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la cascade de Creyssels et ses abords commune de Creyssels (Aveyron).

Parcelles cadastrales visées :
584 à 588.591.592 de la section A du cadastre.

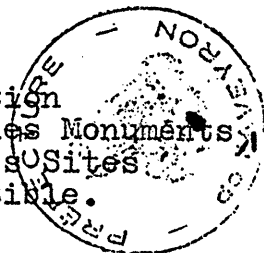
Propriétaires :
BEYRIER Jules, rue de la Capelle Millau 587
Cte Henri LE CORDIER de BICORS DE LA LOUDE
Roquebelle, Creyssels 588.591.592
Vve SAUMADE Camille aux Cascades Creyssels 584.585.586

ARTICLE 2° - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de Creysse/ls et aux propriétaires intéressés qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le 4 janvier 1945

Par déléation
Le Directeur des Services d'Architecture,
R. PERCHET

Pour Ampliation
Le Chef de Bureau des Monuments
Historiques et des Sites
signé illisible.



10.1.45 - Pour copie conforme
POUR LE PREFET
Le Chef de Division délégué,
Ullan

Ministère de l'Education
Nationale

Beaux-Arts

NOTIFICATION

Par arrêté en date du 4 Janvier 1945, M. le
Ministre de l'Education Nationale a inscrit sur l'inventaire des
sites le château de Creyssels, le rocher qui le supporte, la
terrasse et le cimetière, sis sur les parcelles cadastrales
228.230.231. Section A à Creyssels

Propriétaire :

de Gissac, au bourg 228 ,
Vve Rubin Marcel, née Veyrier, Bd. de l'Ayrolle, MILLAU 230.231

M. Salvan